

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages: décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on head: taken from:/
Le titre d': l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

ANNALES
DE LA
BONNE SAINTE ANNE

DE BEAUPRÉ

*Avec l'approbation de NN. SS. les Archevêques et Evêques de Québec,
Trois-Rivières, Montréal, Ottaoua, Rimouski et St-Hyacinthe.*

Gloriosa dicta sunt de te. (Ps. 86.)



(1) La sainte et vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

O Bonne sainte Anne, priez pour nous.

S'adresser au Rév. O. E. Carrier, Gérant des "Annales"
Collège de Lévis, Lévis.—Prix de l'abonnement : 35 centins.

ANNALES

DE LA

BONNE STE ANNE DE BEAUPRE.

REDACTEURS-PROPRIETAIRES : Les directeurs du collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Avantages.—Le pèlerinage.—Sainte Anne et le diocèse de Saint-Hyacinthe.—Le culte de sainte Anne en France (fin).
—La Nativité de la très sainte Vierge (poésie).—Une lettre à la sainte Vierge.—Pensées du curé d'Ars.—Actions de grâces.—Faveurs.—Dons au sanctuaire.—Recommandations aux prières.

Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis ; fr 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1o Deux messes, une le lundi, et l'autre le samedi de chaque semaine, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement.
2o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—000—

LE PÈLERINAGE.

Les pèlerins affluent toujours à Beaupré. On nous assure que le dimanche, 10 août, on a pu en compter trois mille six cents, mardi plus de deux mille, et aujourd'hui 17 août, quatre bateaux ont eu peine à contenir la foule des pèlerins. On nous parle de Lourdes, de Sainte-Anne d'Auray où se donnent parfois rendez-vous jusqu'à vingt mille personnes. Eh bien, malgré l'infériorité dans le nombre, les pèlerinages à Beaupré parlent encore plus éloquemment. La France

compte trente-six millions d'habitants, et elle est sillonnée en tous sens de voies ferrées qui rendent facile l'accès des moindres villages. De son côté le Canada tout entier ne compte pas plus d'un million et demi de catholiques et l'on sait ce qu'il en coûte à quelques-uns pour se rendre à Beaupré.

Et pourtant, voyez, l'année dernière, le nombre des pèlerins a dépassé soixante mille dans la seule saison de l'été. Cette année, le chiffre sera probablement plus élevé, si l'on en juge par le mouvement qui se produit depuis un mois surtout.

Nous espérons pouvoir publier vers la fin de l'été une liste complète des pèlerinages de la saison. Pour le moment, bornons-nous à cette demi-page.

Ayez confiance, pieux Canadiens, enfants de la bonne sainte Anne. Venez, venez encore. Sainte Anne n'est jamais lassée. Et quoiqu'il puisse paraître étrange que nous demandions si souvent, nous vous en prions, attirez sur vous par l'aumône en même temps que par la prière les bénédictions de notre Mère. Son sanctuaire est encore inachevé. Il faut pour l'honneur de sainte Anne et pour le nôtre que nous le terminions, que nous en fassions un temple digne de celle à qui nous devons tant.

Allons, encore une obole, et sainte Anne, la bonne sainte Anne, vous le rendra.

— 000 —

SAINTE ANNE ET LE DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE.

A monsieur le rédacteur des *Annales de sainte Anne*.

Monsieur le rédacteur, vos excellentes *Annales* sont toujours reçues et lues avec un nouvel empressement. Elles ont contribué beaucoup à propager la dévotion à la Mère de la Vierge Immaculée. C'est depuis que vous leur avez donné une circulation si prodigieuse

que les pèlerinages à la bonne Sainte-Anne sont devenus si fréquents. Depuis les premiers jours de juin jusqu'à la fin de septembre, tous les jours, pour ainsi dire, on voit arriver à Sainte-Anne de Beaupré des pèlerins, non seulement de toutes les parties de la province, mais aussi des autres provinces et même des États-Unis. On dirait que c'est une nécessité pour le catholique d'aller réclamer les faveurs de sainte Anne dans son église aux miracles. J'avoue que c'est une heureuse nécessité qui est bien propre à conserver la foi, à la rendre plus vive et plus active au milieu de nos populations.

Depuis dix à douze ans, le diocèse de St-Hyacinthe n'a pas manqué de faire son pèlerinage annuel. Cette année, il ne s'est pas contenté d'un seul : voilà qu'il vient de faire son second. Dans le courant de juillet, deux mille personnes de ce petit diocèse ont fait le pèlerinage. C'est du zèle, c'est de la foi, assurément. Mais je ne suis pas étonné de cet esprit de foi. Monseigneur de Saint-Hyacinthe est le premier à favoriser cet acte de dévotion, non seulement en le mettant sous son patronage, mais encore en l'honorant de sa présence chaque fois que ses occupations le lui permettent. Son clergé est fidèle à répondre à son désir. Ceci contribue beaucoup à répandre parmi le peuple la dévotion des pèlerinages.

Ce qui me touche davantage, M. le rédacteur, ce sont ces faveurs prodigieuses que la bonne sainte Anne se plaît à verser sur un grand nombre de ceux qui s'imposent le sacrifice du voyage. Je ne parle pas des faveurs spirituelles. Elles sont nombreuses. En effet, combien vont là pour assurer leur salut ! combien, sans cet acte de foi, sans ce sacrifice qui donne l'occasion d'entrer en soi-même, par le bon exemple et la prière, trouvent la paix du cœur, et reviennent plus chrétiens, plus fervents ! Quel beau spectacle de voir pendant deux jours et deux nuits, dans tous les coins d'un bateau, mille à douze cents personnes constamment en

prières, en exercices de piété ! Mais ce qui touche davantage tous les pèlerins, ce sont ces guérisons corporelles qui s'opèrent si fréquemment dans ces pieux pèlerinages : on y voit des infirmités de toute espèce, des malades que l'on porte sur des grabats, d'autres qui ne marchent qu'à l'aide d'un bâton, d'une béquille, de deux béquilles même, d'autres enfin qui ont perdu la vue, l'ouïe, la santé, etc. De ces guérisons tout à fait prodigieuses se sont opérées dans l'un et l'autre des pèlerinages du diocèse de Saint-Hyacinthe, du neuf et du seize de juillet. Il est prouvé qu'un M. Malo, originaire de la paroisse de Saint-Damase, a laissé ses deux béquilles dans l'église de Sainte-Anne. Il y a trois ans, cet homme travaillait aux Etats-Unis. Il était sur un élévateur qui lui fait défaut d'une hauteur de plus de trente pieds. Il tombe avec cet élévateur qui lui casse les jambes en trois ou quatre parties. Longtemps il est sous les soins des médecins, et depuis il ne marche que misérablement à l'aide de deux béquilles. A Sainte-Anne, il va faire sa communion, s'agenouille à la sainte table et met ses deux béquilles en dedans de la balustrade, dans le bas-cœur, en disant de cœur : " Bonne sainte Anne, je vous les donne, si vous ne me guérissez pas, je retournerai à quatre pattes." C'était sa prière et son expression de foi vive. Il reçoit la sainte communion avec une grande piété, et se relève sans béquille ni l'aide de personne. Ses jambes sont parfaitement guéries, et il marche lestement à la grande surprise de tous ses co-paroissiens.

Une autre guérison non moins surprenante, est celle d'Hermine Larocque de la paroisse de St-Alexandre. Cette bonne fille, âgée de quarante ans, était, depuis son enfance, d'une constitution tellement scrofuleuse, qu'elle ne pouvait marcher qu'à l'aide de béquilles, et ne pouvait jamais se mettre à genoux. On la porte au pèlerinage. Le dix de juillet, elle est dans l'église de Sainte-Anne ; un malaise se fait sentir, dans tous ses membres, elle fait la sainte communion et se sent

guérie. Après une longue action de grâces, elle sort de l'église soule et sans béquilles. Pendant le retour sur le bateau, elle s'occupe à remercier la bonne sainte Anne et à publier à ses amis et connaissances, la bonté, la charité de cette grande sainte à son égard. Depuis son retour dans sa paroisse, elle continue de prier, se met à genoux et marche cinq à six arpents sans éprouver de fatigue, ce qu'elle ne pouvait faire avant son pèlerinage.

À ma connaissance, plusieurs autres personnes ont reçu les effets de la protection de sainte Anne; elles éprouvent un soulagement sensible dans leurs infirmités.

Tous ces faits, M. le rédacteur, sont bien de nature à ouvrir les yeux aux incrédules, à prouver la divinité du catholicisme, à raffermir la foi et à augmenter la confiance en notre grande Thaumaturge. Si vous trouvez qu'ils soient dignes de la publicité, je vous autorise à en tirer partie. Je serais heureux si vous leur donniez une forme littéraire plus agréable, afin qu'ils ne déparent pas vos *Annales* (1).

UN PÈLERIN TÉMOIN.

St-Césaire, 23 juillet 1884.

— 000 —

LE CULTE DE SAINTE ANNE EN FRANCE (2).

(Fin.)

Or c'est en 1624 que le trésor enfoui au Bocenno était révélé au serviteur de la Sainte. La chapelle dont il est ici question, et dont on retrouva les ruines au lieu désigné, fut donc détruit vers l'an

(1) Comment donc ? Plût à Dieu que nous eussions pour chaque livraison des pages comme celles-là.

(2) Voyez les numéros d'avril, mai et août.

699. Mais pendant combien d'années, pendant combien de siècles, peut-être même avant l'existence de Keranna (1), sainte Anne avait été invoquée dans ce sanctuaire, déjà célèbre en 699, dans ce sanctuaire peut-être le premier pèlerinage de la Sainte dans tout l'Occident ? Un lieu de pèlerinage ne suppose-t-il pas ordinairement, dans un pays, une dévotion fort accréditée et solidement établie ? A partir de sa dévastation, dont on ne connaît pas les coupables auteurs, c'est-à-dire du septième au dix-septième siècle, les habitants de l'Armorique furent généralement fidèles au culte de leurs ancêtres ; cette dévotion survécut donc à ce désastre et fut perpétuée en d'autres églises, ou transmise comme héritage de famille. Les contemporains d'Yves Nicolazic se prévalurent même de l'existence des sanctuaires où sainte Anne était encore honorée pour s'opposer momentanément au projet de rétablir celui de Bocenno. " On ne voit déjà, " disaient-ils, que trop de chapelles dans les cam-
 " pagnes, puisque la plupart sont délabrées. Il
 " en sera bientôt ainsi de la nouvelle. Il vaut donc
 " mieux se contenter d'honorer la Sainte aux autels
 " déjà dédiés sous son invocation. "

Les proportions de ce petit travail ne nous permettent même pas de résumer la prodigieuse histoire de Sainte-Anne d'Auray. Nous n'appren-
 drions rien à nos lecteurs de Bretagne ; aux autres, nous ne donnerions qu'une idée trop imparfaite d'un des plus merveilleux pèlerinages qui existent, soit qu'on se reporte à son origine, dont l'authenticité ne laisse rien à désirer, soit qu'on en suive le développement et les salutaires influences sur une vaste portion de notre pays. Toutefois, si ces lignes tombent sous les yeux d'un pieux enfant de notre bienfaisante Mère peu au cou-

(1) Village d'Anne.

rant de ces récits, nous préférons le renvoyer aux notices déjà publiées. Si cependant sa sainte curiosité avait besoin d'être réveillée, voici une courte statistique des miracles opérés à Auray, et juridiquement constatés vingt ans après l'invention de la statue, en 1624. Jean-Thomas de Saint-Cyrille s'exprime ainsi : " On pourrait apporter en témoi-
 " gnage de la protection de la Sainte un grand
 " nombre de miracles éclatants extraits de livres
 " déjà publiés, et de registres où l'on a consigné les
 " faits les plus saillants et les plus extraordinaires,
 " comme aussi des procès-verbaux isolés et des
 " autres instruments publiés. Dans ce nombre
 " figurent :

- " La résurrection de douze morts ;
- " La guérison de soixante malades arrachés à un
 " danger imminent ;
- " La vue rendue à neuf aveugles ;
- " L'ouïe accordée à dix sourds ;
- " L'innocence miraculeusement reconnue de plu-
 " sieurs accusés ;
- " Des paralytiques, au nombre de trente-six,
 " qui ont retrouvé l'usage de tous leurs membres ;
- " La parfaite guérison de treize incurables ;
- " Trente-trois naufragés échappés à une mort
 " prochaine ;
- " Trente-cinq autres qui, sans son intermédiaire,
 " auraient trouvé un trépas inévitable au fond des
 " étangs, des rivières et des fleuves ;
- " Treize captifs délivrés de la servitude des
 " Turcs ;
- " Plusieurs centaines de personnes, de tout âge
 " et de toute condition, délivrées de divers périls
 " de mort, ou guéries d'une multitude d'infir-
 " mités ;
- " Enfin un grand nombre de malheureux frappés
 " par la justice divine, pour avoir parlé avec
 " mépris de la dévotion à cette charitable Mère.

“ Les plus nombreux et les plus éclatants de ces miracles eurent lieu vers l'an 1647, date de cette statistique. Mais autant le salut de l'âme l'emporte sur la santé du corps, autant sont plus remarquables les bienfaits miraculeux accordés aux âmes, comme la conversion soudaine de pécheurs endurcis, des confessions de cinquante ans réparées, et la transformation des cœurs. Qui pourrait connaître le nombre de ces sortes de grâces, puisqu'elles ne se relèvent qu'au tribunal sacré de la pénitence, et que, par conséquent, elles restent ordinairement cachées de leur nature et ignorées du public (1) ? ”

Ces faits prodigieux n'ont pas cessé de se reproduire depuis, et, de nos jours encore, chaque année en augmente le chiffre ; mais de leur fréquence même résulte l'impossibilité de tout constater suivant les formes juridiques. Les plus récents sont des naufrages auxquels ont échappé des marins remplis de foi et de confiance. Sans la multiplication incessante de ces miracles, il serait impossible d'expliquer l'affluence souvent extraordinaire des populations de la Bretagne à Auray. Une multitude de personnes de toutes les conditions font chaque année ce pèlerinage, souvent même à pied, malgré les facilités actuelles des communications. Les paroisses environnantes s'y rendent successivement en procession les dimanches qui précèdent ou qui suivent la fête. Bien plus, la paroisse de *Pont-l'Abbé*, située à l'extrémité du Finistère, y envoie à pied un membre de chacune de ses familles.

Le sanctuaire élevé sur les ruines du *Bocanno*, quoique incomparablement plus fréquenté que les autres, n'est pas le seul qui attire des pèlerins où l'on vénère une patronne débonnaire entre

(1) Joannes Thomas, *Mater honorificata*.

toutes. Plusieurs chapelles ont été bâties sur le bord de la mer, et très peu de marins s'embarquent sans avoir fait une visite à l'une ou à l'autre. Ils se portent de préférence à *Sainte-Anne-du-Moulin*, non loin de Saint-Brieuc. Peut-être serait-il difficile de trouver, dans ce pays si catholique, une dizaine d'églises sans un autel sous son vocable. On peut donc l'affirmer d'après les données les plus positives, la dévotion à sainte Anne fut toujours et est restée la dévotion par excellence des Bretons. La popularité de la Madone en Italie, de saint Patrice en Irlande, de saint Janvier à Naples, peut à peine donner un idée de leur amour filial et de leur parfaite confiance. De son côté, sainte Anne s'est montrée constamment libérale et souvent prodigue envers son peuple : outre les grâces particulières dans le genre de celles que nous avons mentionnées, elle lui conserve sa foi antique. Au milieu des ruines morales et religieuses d'une grande partie de l'Europe, le Breton n'a pas encore perdu sa physionomie nationale, sa noble fierté, sa rude simplicité en partie gardienne de ses mœurs. Ici la Révolution n'a fait à peu près que des ruines matérielles, bien plus faciles à relever que les ruines trop souvent irréparables de la religion et des bonnes mœurs. Mais la Bretagne résistera-t-elle aux influences dissolvantes d'une presse perfide et hypocrite, à la fièvre industrielle qui emporte la génération actuelle, aux apôtres du culte de la chair et de ses appétits grossiers, à cet ensemble de séductions qu'on met savamment en œuvre pour faire oublier au chrétien ses nobles destinées dans le triste échange d'un bonheur futur contre quelques misérables satisfactions ? Il faut l'espérer, si elle reste fidèle à sa puissante patronne, avec son aide, elle échappera encore à ce danger, plus redoutable que les autres.

Heureux enfants de la Bretagne ! en quittant

le sol bien-aimé de leur patrie, ils n'ont point oublié le culte de leur Mère, ils l'ont religieusement gardé comme le plus précieux héritage ; ils s'en sont faits les propagateurs : ils l'ont établi dans toutes nos anciennes colonies de l'Inde et de l'Amérique du Nord, comme on peut s'en assurer en parcourant les histoires de nos anciennes missions et de nos établissements d'outre-mer.

Les prêtres bretons, les Ursulines, les Hospitalières et les pères de la Compagnie de Jésus, dont le zèle et le dévouement soutinrent nos premiers colons, et dont l'héroïque abnégation fut récompensée par la conversion d'un grand nombre d'indigènes, furent les plus ardents propagateurs de la dévotion à sainte Anne dans le Canada. De son côté, la Sainte ne fut pas insensible à la fidélité de ses chers Bretons et à la confiance vraiment filiale de ses nouveaux enfants ; sur cette terre d'adoption, comme dans la mère patrie, elle se plut à les combler de ses maternelles faveurs. Les anciennes relations des missionnaires, imprimées en 1858 par les soins du gouvernement, en font foi, et nous ont conservé le souvenir d'une multitude de grâces obtenues par la médiation de sainte Anne. Voici ce qu'écrivait en 1667 le missionnaire Thomas Morel :

“ Comme Dieu semble avoir toujours choisi quelques églises où, par l'intercession de la sainte Vierge, des anges et des saints, il ouvre largement le sein de ses miséricordes, et fait quantité de miracles qu'il n'opère pas ordinairement ailleurs, il semble de même avoir choisi de nos jours l'église de *Sainte-Anne-du-Petit-Cap* pour en faire un asile favorable, un refuge assuré aux chrétiens de ce nouveau monde. Il a mis entre les mains de cette grande sainte un trésor de grâces et de bénédictions qu'elle départit libéralement à ceux qui l'invoquent en ce lieu. C'est assurément pour

cette fin qu'il a imprimé dans les cœurs une dévotion singulière, une confiance extraordinaire qui engage les peuples à recourir à elle dans tous leurs besoins. Ils en reçoivent des secours signalés et prodigieux, comme on le voit par le récit des merveilles qui s'opèrent en ce lieu depuis six ans. Mon dessein n'est pas de les rapporter ici toutes, mais seulement quelques-unes des plus considérables, pour satisfaire à la piété des personnes qui m'en ont prié ; je le fais d'autant plus volontiers que, ayant été témoin oculaire ou très bien informé de ces choses, je les dirai avec plus de certitude."

Le missionnaire termine ainsi son pieux récit :

" Outre les merveilles que je viens de rapporter, il y en a beaucoup d'autres dont j'ai connaissance et que je ne fais qu'indiquer. J'affirme donc qu'un grand nombre de personnes vouées à sainte Anne ont été miraculeusement secourues, les unes ayant échappé à la mort après la perte de leurs canots ou de leurs embarcations, les autres ayant guéri de diverses maladies où les remèdes humains avaient été déclarés impuissants. Ce que je trouve néanmoins de plus précieux parmi tant de faveurs, ce sont les grâces très puissantes que Dieu a faites par l'intercession de cette grande sainte à plusieurs pécheurs pour leur retour à une vie meilleure. Ayant, depuis cinq ou six ans, fait les fonctions curiales en cette église, j'en ai connu plusieurs à qui ce bonheur est arrivé ; mais ces faveurs se passant entre Dieu et l'âme au secret du cœur, elles ne se connaîtront bien que dans l'éternité.

" Ces heureux commencements nous font espérer que Dieu, par l'intercession de sainte Anne, comblera en ce saint lieu de mille bénédictions tout ce nouveau pays. Plaise à sa bonté que nos péchés n'en arrêtent pas le cours ! "

R. P. MERMILLOD.

LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE

(8 septembre)

L'homme a péché : sans courage et sans grâce,
 Il se dérobe au plus profond des bois,
 Mais du Seigneur il ne peut fuir la face,
 Ni la main, ni la voix.

Pour se venger, DIEU maudissait la terre :
 —“ Tristo, exilé, tu la travailleras,
 “ Baignant le sol de ta sueur amère ;
 “ Puis, Adam, tu mourras.”

Et vainement, avec des flots de larmes,
 Adam priait ; quand DIEU, dans l'avenir,
 Vit se dresser l'enfant pleine de charmes
 Qui devait le fléchir.

—“ Bientôt, dit-il, sur la terre inféconde
 “ Il fleurira, ce lis de pureté ;
 “ Et je promets le Rédempteur du monde
 “ A sa virginité.”

Avec les Juifs, traversant tous les âges,
 Cette promesse a rempli l'univers ;
 La mer l'annonce aux plus lointains rivages,
 Et la plaine aux déserts.

—Céleste enfant, que tardez-vous encore ?
 Judith, Esther, figurant vos attraits,
 De vos splendeurs ont devancé l'aurore ;
 Venez les temps sont prêts.

DIEU, par degrés, la montrait à la terre,
 Habituant les yeux à sa beauté,
 Mais il semblait ne pouvoir assez faire
 Durant l'éternité.

Le monde enfin tressaille d'allégresse ;
 Une enfant naît dans un obscur hameau,
 Pauvre et sans nom... Mais tout le ciel s'empresse
 Autour de son berceau.

Les chérubins, comme sur l'Arche sainte,
 Ouvrent joyeux leurs ailes sur son corps,
 Et les neuf chœurs remplissent l'humble enceinte
 De célestes accords.

“ O douce fleur qui crois dans les épines,
 “ Exhale aux cieux un parfum sans rival ;
 “ Lis de Juda, tu plonges tes racines
 “ Dans un sol virginal.

“ Dans le saint temple, aimable et solitaire,
 “ Tu grandiras sous l'aile du Seigneur,
 “ Et de ton sein, comme d'un sanctuaire,
 “ Germera le Sauveur ! ”

M. L.



UNE LETTRE A LA SAINTE VIERGE

Jean avait six ans, un pantalon blessé aux deux genoux, des cheveux bouclés, si épais et si riches qu'on en eût coiffé deux têtes de belles dames, une paire de grands yeux bleus, qui essayaient parfois de sourire, quoiqu'ils eussent déjà tant pleuré ! une petite veste élégamment coupée, mais tombant par lambeaux, une bottine de fillette au pied droit, un soulier de collégien au pied gauche, tous les deux trop longs, trop larges, hélas ! et trop percés, qui se relovaient en poulaines par devant et manquaient de talons par derrière. Là-dedans, il avait froid et faim, — car c'était un soir d'hiver, et il jeûnait depuis la veille à midi — quand la pensée lui vint d'écrire une lettre... à la bonne Vierge.

Reste à vous dire comment le petit Jean, qui ne savait pas plus écrire que lire, écrivit sa lettre.

Là-bas, à Paris, dans le quartier du Gros-Cailloux, au coin d'une avenue et non loin de l'Esplanade, il y avait une échoppe de "rédacteur public." Le "rédacteur" était un vieux soldat, de fort mauvaise humeur, brave homme, pas bigot, ah non ! pas riche, et qui avait le malheur de n'être pas tout à fait assez éclopé pour obtenir son admission à l'hôtel des Invalides.

Ce n'est pas plus malin que cela. Jean le vit à travers les carreaux de son échoppe, se chauffant et fumant sa pipe en attendant la pratique. Il entra et dit : "Bonjour, monsieur ; je viens pour écrire une lettre.—C'est dix sous, répondit le père Bouin." Car ce brave, qui était peut-être la cent millième partie de la gloire d'un maréchal de France, s'appelait le père Bouin. Jean qui n'avait pas de casquette, ne put l'ôter, mais il dit bien poliment : "Alors, excusez-moi." Et il ouvrit la porte pour s'en aller ; mais papa Bouin le trouva gentil et lui demanda : "Es-tu fils de militaire, moucheron ?—Non, répondit le petit Jean, je suis le fils de maman.—Bon ! fit le rédacteur : et tu n'as pas dix sous ?—Oh non, je n'ai pas de sous du tout.—Ta mère non plus ? Ça se voit. C'est une lettre pour avoir de quoi faire la soupe, eh ? petiot !—Oui, répondit Jean, justement.—Avance ! pour dix lignes et une demi-seuille, on n'en sera pas plus pauvre." Jean obéit. Papa Bouin arrangea son papier, trempa sa plume dans l'encre, et traça d'une belle écriture de fourrier qu'il avait : "Paris, le 17 janvier 1857." Puis, au-dessous, à la ligne : "A monsieur..." Comment s'appelle-t-il, bibi ?—Qui ça ? demanda Jean.—Et bien ? le monsieur, parbleu ?—Quel monsieur ?—Le particulier à la soupe." Jean comprit cette fois, et répondit : "Ce n'est pas un monsieur.—Ah ! bah !... une dame alors ?—Oui... non... c'est-à-dire...—Ah ça, drôle, s'écria papa Bouin, tu ne sais pas même à qui tu vas écrire ?—Oh !-si ! fit l'enfant.—Dis-le donc, et dépêche-toi."

Le petit Jean était tout rouge. Le fait est que ce n'est pas commode de s'adresser aux écrivains publics pour de pareilles correspondances. Mais il prit son courage à deux mains et dit : "C'est à la sainte Vierge que je veux envoyer une lettre." Papa Bouin ne rit pas. Il déposa sa plume et ôta sa pipe de sa bouche : "Moucheron, dit-il sévèrement, je présuppose que tu n'as pas l'intention de te moquer d'un ancien. Tu es trop petit pour qu'on te tape. Par file à gauche, va voir dehors si j'y suis !..."

Le petit Jean obéit et tourna les talons ; je dis ceux des pieds... puisque ses souliers n'en avaient plus. Mais en le voyant si doux, papa Bouin se ravisa une seconde fois et le regarda mieux. "Mille canons ! grommela-t-il, il y a tout de même de la misère dans ce Paris !... Comment t'appelles-tu, bibi ?—Jean.—Jean qui ?—Rien que Jean." Papa Bouin sentit ses yeux qui le piquaient, mais il haussa les épaules : "Et que veux-tu lui dire à la sainte Vierge ?—Je veux lui dire que maman dort depuis hier soir à quatre heures, et qu'elle l'éveille, si c'est un effet de sa bonté ; moi, je ne peux pas."

La poitrine du vieux soldat se serra, car il avait peur de comprendre. Il demanda pourtant encore : "Que parlais-tu de soupe tout à l'heure ? Et bien ! répondit l'enfant, c'est qu'il en faut. Avant de s'endormir, maman m'avait donné le dernier morceau de pain.—Et elle, qu'avait-elle mangé ?—Il y avait déjà deux jours qu'elle disait : "Je n'ai pas faim."—Comment as-tu fait, quand tu as voulu l'éveiller ?—Eh bien ? comme toujours, je l'ai embrassée.—Respirait-elle ?" Jean sourit, et le sourire le faisait bien beau. "Je ne sais pas, répondit-il ; est-ce qu'on ne respire pas toujours ?" Papa Bouin tourna la tête, parce que de grosses larmes lui coulaient sur les joues. Il ne répliqua point aux questions de l'enfant, mais il lui dit d'une voix qui tremblait un peu : "Quand tu l'as embrassée, n'as-tu rien remarqué ?—Mais si... Elle était froide."

Il fait si froid chez nous ?—Et elle grelottait, n'est-ce pas ? Oh ! non... Elle était belle, belle ! Ses deux mains qui ne bougeaient pas, étaient croisées sur sa poitrine, et si blanches ! Sa tête était tout à la renverse, derrière le traversin presque, de sorte que, par la fente de ses yeux fermés, elle avait l'air de regarder le ciel."

Papa Bouin pensait : " J'ai envié les riches, moi qui mange bien, moi qui bois bien... En voilà une qui est morte de faim !... de faim ! "

Il appela l'enfant qui vint ; il le mit sur ses genoux et dit bien doucement : " Petiot, ta lettre est écrite, et envoyée, et reçue. Mène-moi chez ta mère.—Je le veux bien, mais pourquoi pleurez-vous ? demanda Jean étonné.—Je ne pleure pas, répondit le vieux soldat, qui l'embrassait à l'étouffer en l'inondant de ses larmes ; est-ce que les hommes pleurent ?... C'est toi qui vas pleurer, petit Jean, pauvre chéri !... Tu sais que je t'aime comme mon fils... C'est bête... Mais j'avais une mère aussi, il y a longtemps, c'est sûr ! voilà que je la revois, à travers toi, sur son lit, où elle me dit en partant : " Bouin, sois honnête homme et bon chrétien." La Vierge pendait dans la ruelle du lit, une image de deux sous qui souriait, que j'aimais et qui vient de me rentrer dans le cœur. Car j'ai été honnête homme, c'est vrai ; mais pour bon chrétien, dame...

Il se leva, tenant toujours l'enfant dans ses bras, et le pressa contre sa poitrine en ajoutant comme s'il eût parlé à quelqu'un qu'on ne voyait pas : " Voilà, vieille mère. Voilà, sois contente. Les amis se moqueront de moi s'ils veulent. Où tu es, je veux aller, et je t'emmènerai le petiot, pauvre ange, qui jamais ne me quittera, parce que sa coquino de lettre, qui n'a pas été écrite, a pourtant fait coup double : elle a donné à lui un père et à moi un cœur."

C'est tout. La pauvre femme morte de malheur ne fut pas ressuscitée sur la terre. Qui était-elle ? Je l'ignore. Quel avait été le martyr de sa vie ? Je ne sais pas. Mais il y a quelque part dans Paris un

homme, jeune encore, qui est "rédacteur," non point d'une échoppe comme papa Bouin. Il rédige d'éloquentes choses, et vous savez tous son nom. Appelons-le Jean tout court comme autrefois ; Papa Bouin est maintenant un vieillard heureux, toujours honnête homme, de plus bon chrétien. Il jouit de la gloire du "petiot," comme il appelle parfois son illustre fils d'adoption, et il dit, car c'est lui qui m'a raconté cette histoire sans commencement ni fin : "Je ne sais pas quel est le facteur qui porte ces lettres-là, mais elles arrivent à leur adresse dans le ciel."

PAUL FÉVAL.



PENSÉES DU CURÉ D'ARS.

DIEU.—La miséricorde de Dieu est comme un torrent débordé ; elle entraîne tous les cœurs sur son passage.

* * *

Lorsque Dieu nous voit venir, il penche son cœur bien bas vers sa petite créature, comme un père qui s'incline pour écouter son petit enfant qui lui parle.

* * *

LA VIERGE MARIE.—Lorsque nos mains ont touché des aromates, elles embaument tout ce qu'elles touchent ; faisons passer nos prières par les mains de la sainte Vierge, elle les embaumera.

* * *

LES AMES SAINTES.—Comme une colombe blanche, qui sort du milieu des eaux et vient secouer ses ailes sur la terre, l'Esprit-Saint sort de l'Océan infini des perfections divines et vient battre des ailes sur les âmes pures, pour distiller en elles le baume et l'amour.

* * *

LA PRIÈRE.—Les peines se fondent devant une prière bien faite, comme la neige devant le soleil.

LA MORT.—Le passage du bon chrétien, éprouvé par l'affliction, à l'autre vie, est comme celui d'une personne que l'on transporte sur un lit de roses.

—ooo—

ACTIONS DE GRACES.

LÉVIS.—L'année dernière j'ai été menacé d'un chancre à la lèvre. Ayant consulté mon médecin, il me dit qu'il fallait subir une opération. Je ne pus me décider. Je fis usage de plusieurs remèdes qui furent inutiles. J'ous recours à la bonne sainte Anne et je fus immédiatement guérie.

Honneur et gloire à la bonne sainte Anne!

13 juillet 1884.

A. P.

SAINTE-MARIE DE MONNOIR.—Il y a quatre ans, au noviciat de..., une postulante eut une forte hémorragie qui la conduisit aux portes du tombeau. Les médecins ayant déclaré le mal incurable, la jeune personne fut rendue à sa famille, où, deux jours après, elle reçut les derniers sacrements. Pour obtenir la guérison de son enfant, la mère, fervente chrétienne et toute dévouée au culte de sainte Anne, promit des messes, un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré et la publication de la guérison dans les *Annales*. Une neuvaine fut commencée immédiatement. Le soir même, la malade, qui n'avait pas reposé depuis cinq jours, vu d'horribles souffrances, s'endormit vers neuf heures et ne s'éveilla que le lendemain matin, complètement guérie. À la grande surprise des membres de sa famille, elle put prendre le déjeuner avec eux.

Elle doit à sainte Anne le bonheur d'être aujourd'hui religieuse. Aussi avec quels transports de reconnaissance redit-elle et la bonté et le pouvoir de Celle qu'on nomme à si juste titre la *Thaumaturge* du Canada!

ST-ALBAN, PORTNEUF.—Le 2 mars dernier, une maladie grave vint fondre sur moi: inflammation du cerveau!

Je fis alors la promesse : 1. de me rendre en pèlerinage au sanctuaire de la bonne Sainte-Anne de Beaupré ; 2. de faire publier ma guérison dans les *Annales*.

Au bout de 4 jours, le mal était conjuré, j'étais bien, sainte Anne m'avait guéri. Elle avait entendu mes prières et celles de ma famille qui avait commencé une neuvaine en son honneur, pour demander ma guérison et accompli plusieurs autres actes de dévotion envers la bonne sainte Anne.

Actions de grâces éternelles soient donc rendues à la bonne sainte Anne qui a ramené à la santé un jeune homme à peine, âgé de 17 ans.

St-Alban, 21 juillet 1884.

T. P.

ST-VALIER.—C'est avec bonheur que je viens aujourd'hui m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers la bonne sainte Anne. Atteinte d'une pleurésie pulmonaire des plus graves, cette maladie avait inspiré de vives inquiétudes, car malgré les soins les plus assidus d'un habile médecin, le mal persistait avec une décourageante tenacité, et un médecin appelé en consultation m'avait absolument condamnée.

Persuadée que je n'avais que peu à attendre de la médecine, je m'adressai à la bonne sainte Anne. A la fin de décembre dernier, je promettais, si je revonais à la santé, de faire un pèlerinage au sanctuaire de la bonne sainte Anne et d'y faire une aumône relativement considérable, vu nos moyens.

Le lendemain je recevais la sainte communion et il me semblait éprouver un mieux considérable. Deux jours après, l'eau qui m'avait complètement englouti un poumon, avait disparu en quantité suffisante pour me permettre de respirer à l'aise. Le mieux a continué à se faire sentir graduellement et cela sans que j'aie pris aucun remède.

Je suis intimement persuadée que je dois ma guérison à la bonne sainte Anne.

. 26 juillet 1884.

MME P. C.

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1).

Jusqu'au 31 juillet :

Débilité générale guérie. *L. G., St-Albert de Warwick.*—
Soulagement. *Anonyme.*—Craintes disparues. *Dame D. L. D., Gentilly.*—Tumeur dans la bouche, guérie. *Mlle V. D., Montréal.*—Reconnaissance à l'incomparable sainte Anne. *J. L., St-Evariste de Beauce.*—Guérison de l'hémorragie. *M. O. B., Charlesbourg.*—Douleurs d'estomac et de tête apaisées. Une mère de famille rend avec moi mille grâces pour une faveur temporelle. *Z. U. V., Joliette.*—Epileptique secourue. *C. L., née B., Lévis.*—Mille et mille remerciements. *Mme A. M., St-Jean-de-Dieu.*—J'ai été exaucée après une promesse. *Une abonnée, Rivière-Lasteur.*—Reconnaissance *E. B., Ste-Madeleine.*—Guérison. *Une abonnée de Montréal.*—Objet retrouvé. *M. A. G. M. A. R. L., Ste-Julie de Somersel.*—Conversion d'un pécheur. *B., Sillery.*—Enflure à la tête disparue. *Mme D. M., North Cambridge, Mass.*—Toutes mes prières ont été exaucées. *M. A. B.*—Guérison. *F. G., St-Eugène.*—Guérison d'une névralgie dans un pèlerinage. *Mme R. de B., Ancienne Lorelle.*—Plusieurs faveurs. *Une abonnée.*—Reconnaissance à la patronne des affligés. *Mme F. P., St-Eugène.*—Une petite place pour rendre hommage. *Mme G. S.*—Soulagement d'abord et guérison. *Mme A. L., Fall River, Mass.*—Je me souviendrai toujours des faveurs de sainte Anne. *Anonyme.*—Guérie d'un violent mal de tête. *Mme M. G. Baie St-Paul.*—Je puis maintenant vaquer à mes occupations. *Mme R. D. B., Benson, Swift County, Minn.*—Je suis bien mieux. *J. H. C., Slatersville.*—Faveur. *P. C. M., St-Cyrille.*—Grâces soient rendues à sainte Anne. *Mme J. B., Providence.*—Je voudrais que tout le monde connût la bonté de sainte Anne. *Mme H. R., Chicopee, Mass.*—Je remercie la bonne sainte Anne et N. S. P. le Pape Pie IX. *St-Bonaventure.*—Tumeur interne, guérie. *M. T. B.*—Mon enfant répétait: "Bonne sainte Anne, guérissez mes yeux," et sainte Anne l'a guéri. *Mme veuve B., St-Aubert.*—Pas la moindre douleur depuis ma neuvaine. *Mme S. L. B., Ste-Adèle.*—Merci, bonne sainte Anne, autres faveurs, *Mme B., St-Casimir.*—Great relief. *Mrs L. A., Tracadie.*—Pray that good saint Ann will finish to cure me. *S. D.*—Thanks to saint Ann.. *S. M. D., Tracadie.*—Soulagement. *Mme J. G., Stafford Springs, Conn.*—Santé recouvrée. *Mme H. D.*—Dan-

Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

gor de cécité disparu. *H. D.*—Succès dans un examen. Autre faveur. *St-Jean, I. O.*—Remerciements. *S. B., St-Hyacinthe.*—Pied érasé, guéri. *Mme Ar. L., Bedford, Minn.*—Reconnaissance. *Mme O. P., St-Albert, Ont.*—Sainte Anne m'a secourue ainsi que ma petite fille. *Mme A. D., St-Liboire.*—Je dois à sainte Anne la plus grande grâce que j'aie encore obtenue. *M. D., Ancienne Lorette.*—Guérison de mon mari et la mienne. *Mme P. L., Lake Lin'ten Mich.*

Du 1er au 15 août :

Guérison. *M. P. R., Ste-Flavie.*—Sainte Anne nous a protégés. *T. B. E. F., Ste-Émmélie.*—Je désire rendre gloire à sainte Anne. *O. L., Verchères.*—Mon petit garçon est parfaitement bien portant. *A. B., St-Ephrem.*—Des peines morales me rendaient la vie presque insupportable. J'en suis délivrée. *St-Cuthbert.*—Gloire, honneur à notre bonne mère. Plusieurs grâces. *Peterborough.*—Je viens remercier la bonne sainte Anne. *Mme S. G., St-Guillaume.*—Guérison après promesse d'un don au sanctuaire. *Stanford.*—Maladie de cœur, guérie. *L. R., Sillery.*—Maladie de poitrine, guérie. *Mme veuve F. B., Lake Weedon.*—Cloué au lit sans pouvoir remuer, je m'adresse à sainte Anne et elle me donne assez de force pour reprendre mon travail. *Mme E. B., Brandon, Vt.*—Diverses faveurs. *Mme E. B., St-Barnabé.*—Pèlerinage fructueux. *Anonyme.*—Deux jours personnes reconnaissantes. Un jeune enfant secouru par la bonne sainte Anne. *L'Islet.*—Argent perdu, retrouvé. *P. H., St-Elzéar, Beauce.*—Je puis travailler maintenant. *J. B., Ste-Marie, Beauce.*—Maladie des os, guérie. *A. B.*—Guérison rapide d'une fracture. *Melle C. B., St-Michel, Bellechasse.*—Faveur. *Auguste Bélanger, Sainte-Anne.*—Je demande pardon à sainte Anne pour ma négligence. *D. J. O., Ste-Anne.*—Deux grâces bien grandes. *Mme C., St-Mathias.*—Guérison d'une maladie de foie et de rhumatisme. *L. J. B-b., Montréal.*—Soulagement. *Mme L., Bakersfield, Vt.*—Je m'acquitte de ma promesse. *Mme N. G., Beauport.*—J'ai mis ma confiance en sainte Anne, et je n'ai pas été trompée. *Mme L. V., Repentigny.*—Double faveur. *Une abonnée.*—*M. D. M.* attribue sa guérison au fait de s'être abonnée aux *Annales.*—Deux grâces à la suite d'un pèlerinage. *Mme D. B., Ste-Julie de Somerset.*—O bonne sainte Anne, je vous remercie! *A. B., La Patrie.* Une grande faveur reçue de la bonne sainte Anne. *Mme T. M., Les Ecureuils.*

DONS AU SANCTUAIRE DE SAINTE ANNE.

1 billet par M. Alfred Lavoie, 20 cts ; V. F., Ste-Anne, 50 cts ; par M. Luke McDonald, 30 cts ; Jos. Lafèche, St Albert, Ont., 25 cts ; Caroline Therrien, Lisbon, 50 cts ; Dame Frs Manseault, Danfy, 25 cts ; Antoine Lacasse, Republic, Mich., \$1 ; Révd J. H. Delège, ptre, 30 cts ; Virginie Ouellette, Fond du Lac, Wis., 35 ; Dame Damase Corsin, New Haven, \$1 ; A. B., Inverness, 25 cts ; Dame J. Raymond, New Haven, Conn., \$1.25 ; 1 abonnée de Moame, pour ses deux fils, 40 cts ; Louis Céleste Lajeunesse, Duluth, 40 cts ; Adelina David Gendron, 40 cts ; René Guertin, Jos. Champony, 40 cts ; Calixte Larivière, Miss Mary Wagner, 40 cts ; Mde Emérence Bouchard, 20 cts ; Mde Emérence St-George, 20 cts ; Louise St-George, Annie St-George, 40 cts ; Elie St-George, George St-George, 40 cts ; P. Tessier, défunt, 20 cts ; M. Mathew Carroll, 20 ; Miss Mary Carroll, 20 cts ; Mme Margaret Carroll, 20 cts ; M. John Carroll, 20 cts ; Mme Mary Neveu, 20 cts ; M. Joseph Corriveau, 20 cts ; Josephine Corriveau, 20 cts ; M. Benoni Giroux, 20 cts ; Mlle Zoé Giroux, 20 cts ; M. Leonard Giroux, 20 cts ; Mme Lina Danlanean, 20 cts ; M. Georgie Boucher, Duluth, 20 cts ; Alice Giroux, 20 cts ; Norbert St-George, 20 cts ; Céline St-George, 20 cts ; Octave Corriveau, 20 cts ; Félix Corriveau 20 cts ; Damase Neveu, 20 cts ; M. Damase Neveu, père, 20 cts ; Mlle Mary Neveu, 20 cts ; M. Pierre Neveu, 20 cts ; Richard Corriveau, 20 cts ; Christine Cantin, 20 cts ; Achille Cantin, 20 cts ; Peter Cantin, 20 cts ; Mme Corriveau, 20 cts ; M. A. Charron, 20 cts ; Catherine Charron, 20 cts ; M. John Quinn, 20 cts ; Miss Mary Quinn, 20 cts ; Julia McDonnell, 20 cts ; M. John McDonnell, 20 cts ; Julia McDonnell, 20 cts ; J. L. Brun, Botsford Portage, 30 cts ; Mme Edmond Lamarche, Catunal Mine, \$1 ; Dame Seni Boucher, St-Joachim, \$3.70 ; pour billet d'affiliation, Théodore Lévêque, Taftville, \$2 ; Dame F. Rousseau, 50 cts ; 1 personne de St-Gabriel de Brandon, \$2 ; 2 billets pour M. Alexis Roy, 60 cts ; Dme Larocque, Lewiston, 60 ; Dame Dussault, 25 cts ; Dme Brulotte, 50 cts ; par Dme Jos. Breault, Providence, \$1 ; Dame Frs Jobin, Alpena, 50 cts ; Frs Jobin, 30 cts ; Emérence Gingras, 20 cts ; Emerence Paulus, 20 cts ; Marguerite Paulus, décédée, 20 cts ; Joseph Byonesse, 20 cts ; Zénaïde Laroux, 20 cts ; Dame Louis Thibault, Lisbon, M. Us. \$3 ; Lucie Gingras, Taftville, Conn., \$2 ; Zénaïde Leberty, Wilton, 50 cts ; S. M. Dumas, esq., Tracadie, 50 cts ; Jerry Brouillard, Montville, \$1 ; Dame Hubert Brouillard, Montréal, \$1 ;

M. Gilbert Courtois, Northbord, 50 cts ; Magioire Ledoux, Riverside, 30 cts ; Dame Jos. Lambert, Chepochet, \$1 ; la paroisse St-Pierre de Broughton, \$7 ; Elisa Benoit, P. O. box 367 Adams, \$1. ; O. Morin, Lisbon, 50 cts ; Félix Pitre, Rogersville, N. B., \$1 ; une offrande, Moose Creek, 5 cts ; Dame Damase Bergeron, Ste-Julie, 50 cts ; Dame Jos. St-Germain, Montville Conn., \$1 ; M. Frs Desrosiers, Ptr. D. Patrie, 50 cts ; Dame Angélique Thérioux, Boyd, \$1.50 ; Dme Vve C. M. A. Arcand, St-Ohs, \$1 ; Rév. sœur Connolly, Hôpital Général, St-Boniface, \$6.50.

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Le triomphe de l'Eglise catholique et de notre saint père le pape Léon XIII.

Sa Grandeur monseigneur l'Archevêque et nosseigneurs les évêques de la Province de Québec.

Abonnés défunts, 5 ; actions de grâces, 205 ; apostats, 3 ; bonnes morts, 150 ; Collèges, 2 ; Communautés, 3 ; conversions, 231 ; curés et paroisses, 3 ; défunts, 37 ; emplois désirés, 6 ; enfants, 73 ; entreprises, 21 ; familles, 213 ; grâces temporelles, 143 ; grâces spirituelles, 186 ; infirmes, 16 ; institutrices et classes, 20 ; intentions particulières, 311 ; ivrognes, 114 ; jeunes gens, 205 ; jeunes filles, 130 ; malades, 219 ; ménages désunis, 33 ; mères de famille, 109 ; patience et résignation, 253 ; peines d'esprit, 11 ; pères de famille, 200 ; persévérances, 230 ; personnes en danger de perdre la foi, 25 ; premières communions, 3 ; vocations, 36 ; voyageurs, 12 ; les personnes recommandées aux prières de l'archiconfrérie dans l'église du Château-Richer.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi chez le peuple canadien.